

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS268

présenté par

M. Touraine, Mme Bagarry, M. Baichère, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Brugnera,
Mme Brulebois, M. Chouat, M. Claireaux, Mme De Temmerman, Mme Dufeu, Mme Hérin,
Mme Janvier, Mme Khattabi, Mme Toutut-Picard, M. Simian et Mme Ali

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.